

Lancement des travaux de restructuration du Pôle-Gare de Lagny/Thorigny/Pomponne

La restructuration du Pôle-Gare de Lagny/Thorigny/Pomponne (77), sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, débutera le 2 mars 2009, pour une durée totale de trois ans. Aux termes de nombreuses années d'études et de consultation, la phase préparatoire laisse à présent la place aux travaux.

➤ Rappel historique

Près de 6 000 voyageurs sont accueillis chaque jour sur le site. La présence de la gare Transilien SNCF, de la gare routière, des axes routiers majeurs et l'importante activité locale de commerces et de services font de Lagny/Thorigny/ Pomponne, un **véritable Pôle d'échanges multimodal**. En 2000, dans le cadre de la mise en application du Plan de Déplacements Urbains d'Ile-de-France, le Pôle-Gare a été désigné, avec 142 autres pôles franciliens, comme devant faire l'objet d'une nette amélioration de la qualité de ses services.

Le **diagnostic du site est sans appel**. Il était urgent de réduire les ruptures urbaines et de moderniser les équipements en aménageant l'espace public.

➤ Diagnostic

En 2005, sous la présidence de Michel Chartier, la **communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire**, maître d'ouvrage, est chargée de piloter le projet en partenariat avec le Conseil Régional d'Ile-de-France, le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF), la Direction départementale de l'Équipement (DDE) de Seine-et-Marne et le Conseil général de Seine-et-Marne.

Le **diagnostic du site est sans appel**. Il était urgent, les **priorités** définies par la communauté d'agglomération visent à :

- Améliorer l'accessibilité des bus et recomposer une nouvelle gare routière
- Offrir de multiples conditions de stationnement
- Organiser les déposes-minute et taxis
- Favoriser le rabattement des cyclistes
- Améliorer le confort et la sécurité des piétons et des Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
- Requalifier les espaces environnants afin de rendre l'espace agréable aux riverains

Depuis 2007, de nombreuses consultations ont été lancées, auprès des représentants économiques et institutionnels mais également à l'occasion de réunions publiques avec les élus locaux, les représentants associatifs et les commerçants.

Arrivé au terme de ce processus, **le projet entre désormais dans sa phase opérationnelle**. Les nouveaux aménagements feront profiter aux usagers des transports en commun, aux automobilistes, aux riverains et aux commerçants d'une transformation inédite de leur pôle d'échanges.

➤ Objectifs et valeur ajoutée des travaux

Les efforts engagés sont sans précédent. Ils garantissent la **revalorisation et l'optimisation des services** présents sur le site, au bénéfice de tous. Au-delà du surcroît d'attractivité économique qu'elles engendreront, les opérations apporteront des améliorations significatives dont chacun bénéficiera.

Les grandes étapes du chantier

2009

- Réfection de la rue de la Gare (Pomponne) et de la rue d'Orgemont (Thorigny)
- Réfection de la rue de la Marne (Thorigny)
- Premier et deuxième tronçons de la rue R. Poincaré

2010

- Ouverture de la nouvelle gare routière sud
- Finalisation des travaux de la rue R. Poincaré
- Ouverture du nouveau parking de courte durée
- Réfection du triangle rue Foch/rue de la Marne, Cour et ruelle des Moutons
- Réfection des carrefours au nord des voies ferrées

2011

- Création d'une dépose/minute et d'une station de taxis côté sud
- Réfection de la rue de la Gare (Thorigny)
- Ouverture du nouveau Parc-Relais
- Ouverture du souterrain avec création de nouveaux accès aux quais

Les phases des travaux ont été réparties en plusieurs phases afin de **limiter les nuisances et les perturbations de trafic**, notamment au niveau des transports en commun (horaires des bus et des Transiliens) et ce, malgré un déplacement provisoire de la gare routière.

En complément, un important **dispositif de communication sera déployé**, (lettre d'information, panneaux d'affichages sur le site, fléchage, tracts, dépliants, site Internet) pour fournir une information concrète et en temps réel aux riverains, aux commerçants et aux usagers.

Les bénéfices pour chacun

• Pour les usagers des transports en commun

- Construction d'une nouvelle gare routière sud (bâtiment et auvent) ;
- Création d'une voie bus. Réfection des voies d'accès des bus ;
- Rénovation des parvis nord et sud de la gare SNCF ;
- Création d'un accès souterrain aux quais (RFF) à l'est, évitant aux usagers un long contournement par la passerelle ouest de la gare SNCF.

• Pour les automobilistes

- Création d'un dépose/minute (tout près du parvis sud de la gare) ;
- Optimisation des flux (réfection des voies de circulation et de plusieurs carrefours) ;
- Augmentation du nombre de places de stationnement.

• Pour les riverains, les piétons et les cyclistes

- Aménagement de la quasi-totalité du périmètre en « zone 30 » : Accent mis sur la sécurité routière et l'accessibilité (élargissement des trottoirs, vitesse limitée à 30 km/h) ;
- Implantation d'une nouvelle gamme de mobilier urbain ;
- Création de pistes cyclables sur les rues de la Gare (Pomponne) et R. Poincaré (Thorigny).

➤ La première phase des travaux (mars à mai 2009)

La réfection des chaussées et des trottoirs de la rue de la Gare et de la rue de la Marne à Pomponne, de la rue d'Orgemont à Thorigny constitueront la première phase de la restructuration.

Rue de la Marne (Pomponne)

Le démarrage des travaux s'effectuera sur la rue de la Marne. La chaussée sera légèrement rétrécie sur la partie ouest, à l'entrée du Pont en X. Un cheminement piéton sera maintenu pour assurer la liaison Gare SNCF – Pont Joffre.

A part un possible rétrécissement de chaussée, ils n'auront aucun impact sur la circulation piétonne ou automobile. Enfin, un aménagement piéton sera installé à proximité du pont en X.

Rue de la Gare (Pomponne)

La réfection de la voirie et des trottoirs par demi-chaussée ne permettra qu'aux riverains et aux commerçants de circuler sur cet axe. Depuis le carrefour Chabaneaux, un cheminement piéton pour les riverains sera maintenu sur la totalité de la rue. Cet aménagement répond également aux besoins des usagers de la ligne de bus 7 (Gare SNCF – Pomponne) qui aura pour terminus le parking Chabaneaux.

Rue d'Orgemont (Thorigny)

La chaussée et les trottoirs de la rue d'Orgemont sera mise en chantier par demi-chaussée, aussi les piétons et les voitures devront rester vigilants. De plus, au terme de la première phase de travaux, de nouvelles places de stationnement seront créées dans l'alignement du parcoTRAIN actuel.

Vous recevrez prochainement **Echanges**, la lettre d'information des travaux du Pôle-Gare, présentant tous les détails du projet.

Nous vous communiquerons ultérieurement la date de la pose de la première pierre.

Retrouvez les images pouvant illustrer votre article en cliquant sur le lien ci-après.

<http://www.adverbia.biz/echange/marneetgondaire/icono.zip>

Contact :

Alexandre OBERLIN

Chargé de la communication

alexandre.oberlin@marneetgondaire.fr

Tél : 01 60 35 43 57 / fax : 01 60 35 43 63

Pour plus d'information, rendez-vous sur www.marneetgondaire.fr